

DELIBERATION

88 (4.1)

Le 25 octobre 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 octobre 2021

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, MONTET-FRANC, KARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, COLOMBO, PEPIN, PONSON.

Procurations : Monsieur VOCANSON à Madame BRUEL, Madame BOIS-CARTAL à Madame MONTAGNON, Madame KHEBRARA à Monsieur CHAPOT.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : **Modification du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Vu l'avis favorable émis par le Comité Technique en date du 14 octobre 2021,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **MODIFIE** comme suit le tableau des effectifs du personnel communal, à compter du **1^{er} novembre 2021**. Il s'agit, de passer à temps complet un poste nécessaire au conservatoire d'un agent, permettant de répondre à un besoin du service.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20211026-2021-88-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2021

Affichage : 26/10/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



FILIERE CULTURELLE - PATRIMOINE - BIBLIOTHEQUE

Cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique

- Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet.
La suppression du poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps non complet 14.5/16^{ème} sera effectuée lors du prochain toilettage du tableau des effectifs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats afférents aux postes figurant au tableau des effectifs.
- **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Tableau des effectifs

I. FILIERE ADMINISTRATIVE

- Emploi fonctionnel de directeur général des services des communes de 10 000 à 20 000 habitants	1
<u>- Cadre d'emplois des attachés territoriaux</u>	
. Grade d'attaché hors classe	1
. Grade d'attaché principal	2
. Grade d'attaché	5
<u>- Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux</u>	
. Grade de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2
. Grade de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	3
. Grade de rédacteur	4
<u>- Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	11
. Grade d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	15
. Grade d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 29/35 ^{ème}	1
. Grade d'adjoint administratif	15
. Grade d'adjoint administratif à temps non complet 28/35 ^{ème}	1
. Grade d'adjoint administratif à temps non complet 17,5/35 ^{ème}	1

II. FILIERE TECHNIQUE

<u>- Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux</u>	
. Grade d'ingénieur principal	1
. Grade d'ingénieur	1
<u>- Cadre d'emplois des techniciens territoriaux</u>	
. Grade de technicien principal de 1 ^{ère} classe	3
. Grade de technicien principal de 2 ^{ème} classe	2
. Grade de technicien	6
<u>- Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux</u>	
. Grade d'agent de maîtrise principal	8
. Grade d'agent de maîtrise	13

DELIBERATION

88 (4.1)

- <u>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	10
. Grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	47
. Grade d'adjoint technique	37
. Grade d'adjoint technique à temps non complet 12/35 ^{ème}	1

III. FILIERE MEDICO-SOCIALE

- <u>Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales</u>	
. Grade de puéricultrice hors classe	1
. Grade de puéricultrice de classe normale à temps non complet 14/35 ^{ème}	1
- <u>Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux</u>	
. Grade assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1
- <u>Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants</u>	
. Grade d'éducateur de jeunes enfants	1
- <u>Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux</u>	
. Grade agent social principal 2 ^{ème} classe	2
. Grade d'agent social	2
- <u>Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)</u>	
. Grade d'ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	8
- <u>Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture</u>	
. Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	6
. Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	2

IV. FILIERE CULTURELLE - PATRIMOINE - BIBLIOTHEQUE

- <u>Cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux</u>	
. Grade de bibliothécaire territorial principal	1
- <u>Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique territoriaux</u>	
. Grade de professeur d'enseignement artistique hors classe	2
. Grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps non complet 14,5/16 ^{ème}	1
. Grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale	1
- <u>Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique territoriaux</u>	
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 18,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 17,25/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 10,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 6,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 6/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 10/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 4/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 3/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 18,75/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 10/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 9,75/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 8,75/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 7,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 7/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 6/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 5,5/20 ^{ème}	1
- <u>Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux</u>	
. Grade d'attaché de conservation du patrimoine	1
- <u>Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques</u>	
. Grade d'assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1
- <u>Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine</u>	
. Grade d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	2
. Grade d'adjoint du patrimoine	5

DELIBERATION

88 (4.1)

V. FILIERE POLICE MUNICIPALE

- Cadre d'emplois des chefs de service de police municipale
 - . Grade de chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe 1
- Cadre d'emplois des agents de police municipale
 - . Grade de brigadier-chef principal 4

VI. FILIERE ANIMATION

- Cadre d'emplois des animateurs territoriaux
 - . Grade d'animateur principal de 1^{ère} classe 1
 - . Grade d'animateur principal de 2^{ème} classe 1
 - . Grade d'animateur 3
- Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux
 - . Grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe 4
 - . Grade d'adjoint d'animation 7

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 26 octobre 2021

Le Maire,
François DRIOL

